

Présences canadiennes dans le poème *Vents* : pionniers de la Nouvelle-France et botanistes de Montréal.

Christian Rivoire
christian.rivoire@wanadoo.fr

On se souvient que Paul Claudel, dans sa longue étude consacrée au poème *Vents*, reprochait à Saint-John Perse de faire la part belle aux conquérants étrangers au lieu de dérouler la geste de nos audacieux compatriotes : « Le Chant III, c'est l'Histoire, la poussée et la percée des Conquistadores successifs (parmi lesquels on regrette que place n'ait pas été accordée aux Français, aux "coureurs des bois" canadiens) [...] »¹. En cette année où l'on fête le 400^e anniversaire de la fondation de Québec, il nous a semblé opportun de rouvrir ce dossier. Quelle place – au niveau de la thématique mais aussi de la génétique de *Vents* – est accordée par Saint-John Perse à ceux qui firent la Nouvelle-France septentrionale et aux Canadiens-français qui prirent leur relais ? Une telle question mériterait une thèse, à tout le moins un colloque ; la prétention de cet article sera, plus modestement, de mettre à jour quelques données et de formuler certaines hypothèses pour inciter les chercheurs à explorer ce domaine délaissé. Car, il faut bien le reconnaître, la remarque de Claudel pour aussi juste qu'elle puisse paraître ne manque pas de surprendre quand on connaît les préoccupations de Saint-John Perse au moment même de l'écriture de son vaste poème.

*

Remarquons d'abord que Saint-John Perse, en faisant suivre son texte de la mention : « Seven Hundred Acre Island (Maine), 1945 », a voulu que cette œuvre soit intimement associée à la petite île des Chanler qui lui offraient l'isolement nécessaire à son travail poétique. On sait que cette île est située à la frontière du Canada, si près que Saint-John Perse peut y écrire un soir à Katherine Biddle : « Le Canada nous envoie ses merveilleux arômes de forêts en feu »². D'autre part, si nous relisons ce que le poète nous livre de sa biographie dans le volume de la *Pléiade*, ou ce qu'il en dit dans sa correspondance, nous apprenons qu'il aurait navigué de nombreuses fois dans les eaux canadiennes, dans le sillage des vieux gréements. Ainsi en 1956 : « Navigation d'été, avec des pêcheurs canadiens de haute mer, dans les eaux de Terre-Neuve et sur les côtes du Labrador »³ et déjà, avant l'exil : « Pendant toute cette période de 1925 à 1932, Alexis Léger prenait ses vacances annuelles sur mer, en Atlantique, croisant en voilier jusqu'aux côtes d'Irlande (îles Aran) ou sur la route des Terre-Neuvas »⁴. Impossible dans ces conditions que l'anaphore de *Vents* : « Des terres neuves » (dans le premier chant de la section II) ne renvoie pas, d'abord, au nom donné autrefois aux contrées septentrionales de l'Amérique fréquentées depuis si longtemps par les pêcheurs basques, bretons ou normands. D'autant que Saint-John Perse avoue lui-même, en 1942, s'identifier aux pionniers de la Nouvelle-France qui l'ont précédé en ces lieux :

¹ Paul Claudel, *Revue de Paris*, 1^{er} nov. 1949, repris dans *OC*, p. 1127.

² *OC*, p. 910. Lettre envoyée de Seven Hundred Acre Island à Katherine Biddle, 28 août 1949.

Pour les raisons qui ont empêché Saint-John Perse de se rendre au Canada pendant son exil aux USA, relire Carol Rigolot, *Saint-John Perse et ses amis américains. Courrier d'exil*, Gallimard, *Les Cahiers de la nrf*, n° 15, 2001, p. 191-194.

³ *OC*, « Biographie », p. XXVII ; cf. également les p. 915, 917, 923, 1050.

⁴ *Ibid.*, p. XXI.

« Je devrai beaucoup à cette île, où j'ai consommé déjà tant de solitude, et marché, de jour en jour, dans des songes plus riches que je ne jugerais bon aujourd'hui de m'en permettre. Pour explorer tous les bois, toutes les criques et tourbières de cette jungle redevenue vierge, où mon pas inattendu met à peine en fuite bêtes de terre et bêtes de rivage, il me faut parfois cheminer la hachette à la main, **comme au beau temps des incursions françaises chez l'Indien.** »⁵

Comme un enfant : la « hachette » à la main, le poète retrouve en imagination la « hache » du pionnier ou de l'Indien ! C'est que cette imagination se nourrit aussi de lectures nombreuses, depuis les romans d'aventure de l'enfance, les récits philosophiques de Thoreau dès 1915 et d'autres plus savantes – en témoignent des lettres, comme celle-ci datant de 1941 à Archibald Macleish : « Les vrais voyageurs étaient peut-être ces missionnaires français du XVIII^e siècle, dont les “Lettres édifiantes” n'interposaient aucune complaisance personnelle entre le monde extérieur et le goût de la connaissance humaine »⁶. *Lettres édifiantes des missions étrangères*, dont il demandera à Mina Curtiss⁷ de lui procurer le XVIII^e Recueil, en septembre 1952. De même qu'il lui demandera quelques années plus tard⁸ : « Pensez-vous aussi que je puisse, à New York, obtenir sans trop de difficultés les livres suivants :

- W. Adolphe Roberts : *The French in the West Indies* (Bobbs-Merril and Co., Indianapolis, 1942) ;
- Algernon Aspinall : *West Indian Tales of Old* (London, Duckworth and Co. 1912) ; [...]
- Nellis M. Crouse : *The French Struggle for the West Indies* (Columbia University Press, New York, 1943). »

En témoignent encore des ouvrages qui sont restés dans sa bibliothèque, telle qu'elle a été conservée à la Fondation d'Aix-en-Provence. Parmi eux, contentons-nous de citer :

- *The whole & true discovery of terra florida*, Jean Ribaut, [1^e édition : 1563] Florida state historical society, 1927, 139 p.
- *Histoire notable de la Floride*, René de Laudonnière, [1^e édition : 1586] conseil historique et héraldique de France, 1946, 123 p.
- *Histoire de la Nouvelle-France*, Marc Lescarbot, [1^e édition : 1609] Editions Tross, 1866, 3 vol., 851 p.
- *Les navigateurs français, histoire des navigations, découvertes et colonisations françaises*, Léon Guérin, Paris, Belin-Leprieur et Morizot éditeurs, 1846, 552 p.
- *Mœurs et histoire des Indiens Peaux-rouges*, René Thévenin, P. Coze, Payot, 1928, 343 p.

On ne peut croire que de telles lectures n'aient commencé qu'après l'écriture de *Vents* et que le poème ne porte pas trace d'une aussi vaste matière et d'un état d'esprit du poète prédisposé en ces années d'exil à faire toute sa place à la culture française⁹. Il faut donc parier que la présence de la Nouvelle-France est bien attestée dans le poème mais qu'elle est peu visible, à la fois parce que le lecteur français d'aujourd'hui méconnaît ce moment de son passé national, et parce que le poète lui-même – pour diverses raisons que nous ne commenterons pas ici – a gommé certains éléments qui auraient permis une identification plus aisée.

Prenons un exemple simple pour commencer. Dans son manuscrit¹⁰ de *Vents*, nous voyons que le poète avait envisagé d'écrire : « par la cécité des choses, **comme au supplice de l'indien** face aux haches ardentes » ; dans la version finale, nous lisons : « [...] parmi la cécité des choses ; et les pierres blanches immobiles face aux haches ardentes » (214). Par

⁵ OC, p. 904. Version remaniée d'une lettre à Katherine Biddle du 20 septembre 1942. C'est nous qui soulignons.

⁶ OC, p. 549, lettre à A. Macleish du 23 décembre 1941.

⁷ OC, p. 1046.

⁸ OC, p. 1053, lettre du 21 avril 1955.

⁹ Sur l'importance pour Saint-John Perse, en ces années d'exil, de se rattacher à la vieille présence française en Amérique, cf. R. Ventresque, chapitre IV « Saint-John Perse et la vie dans les bois », in *Saint-John Perse dans sa bibliothèque*, H. Champion, Paris, 2007, p. 249-264.

¹⁰ Coté : *Vents* MS 1 à la Fondation.

l'effacement de la comparaison et la substitution du minéral au vivant, l'image a gagné en puissance suggestive mais le lecteur ne pourra comprendre le sens premier de « haches ardentes » que s'il se souvient du récit d'Atala (chap. XII) : « Chacun invente un supplice : l'un se propose de m'arracher la peau du crâne, l'autre de me brûler les yeux avec des haches ardentes. Je commence ma chanson de mort »¹¹ ou s'il a lu un des nombreux récits des premiers Européens découvrant les mœurs indiennes, comme celui de ce jésuite qui rapporte la mort sous la torture des pères Jean de Brebeuf et Gabriel Lalemant : « [Les Hurons] leur appliquent sous les aisselles et sur les reins, des haches toutes rouges de feu, et leur en mettent un collier à l'entour du col, en sorte que tous les mouvements de leur corps leur donnoient vn nouveau supplice : car voulans se pencher en devant, les haches toutes en feu qui pendoient par derriere, leur brusloient toutes les espaulles [...] ces haches ardentes appliquées également de tous costez leur estoient vn double supplice. »¹²

Nous pourrions en dire autant des « mousses aériennes »¹³ ou des « îles alluviales »¹⁴... On comprend que pour d'autres images persiennes pour lesquelles Chateaubriand n'est plus un relais possible, le lecteur français, ne pouvant plus se rattacher à sa culture purement littéraire, risque fort de méconnaître les allusions à la Nouvelle-France (sa lecture de *Vents* n'en sera pas forcément disqualifiée pour autant, mais ce n'est pas notre rôle d'encourager la méconnaissance du sens premier d'une image). Heureusement, avec Saint-John Perse il reste une troisième voie : exploiter tous les documents qu'il nous a légués à la Fondation d'Aix-en-Provence et tâcher ainsi de mieux comprendre son œuvre. Revenons à la lettre que nous citions, ci-dessus, au sujet de Seven Acre Island ; avant notre premier extrait Saint-John Perse disait : « Je mène ici une large vie physique, de défricheur de pistes, de bûcheron, de pillier d'épaves, de nageur en eau froide, de *landscape gardener* en imagination, et de naturaliste d'occasion, à demi braconnier, passionnément entomologiste, botaniste et géologue. » C'est justement par le biais de ses amis canadiens, spécialistes de la botanique, que nous chercherons quelques éclaircissements. L'édition de la Pléiade n'en nomme qu'un seul : Louis-Marcel Raymond (1915-1972), scientifique mais aussi homme de lettres auteur d'une *Lecture de Saint-John Perse* envoyée à Max-Pol Fouchet en 1948. Mais nous trouvons, parmi les notes manuscrites conservées à la Fondation Saint-John Perse deux autres noms : le frère Marie-Victorin (1885-1944), grande figure intellectuelle québécoise, auteur de la *Flore laurentienne* (1935), fondateur du Jardin botanique de Montréal, et le docteur Jacques Rousseau (1905-1970), professeur à l'Institut botanique de Montréal, successeur du frère Marie-Victorin à la direction du Jardin botanique après son décès dans un accident d'automobile. C'est par J. Rousseau que nous commencerons. Sous la cote MS N 29, nous trouvons à la Fondation un cahier, petit format, de 160 p. (dont beaucoup sont restées vierges), intitulé « Naturaliste ». Sur les six études qui ont donné lieu à une prise de notes, une seule est consacrée à un auteur anglophone : Edwin Way Teale ; les cinq autres concernent des articles publiés par Jacques Rousseau. En plus de ces notes manuscrites il faut prendre en compte les ouvrages du même auteur conservés dans la bibliothèque de la Fondation ; soit en tout 10 textes de ce savant (un article étant à la fois dans la bibliothèque et repris dans les

¹¹ L'Académicien Joseph Bédier a démontré en 1903 (*Études critiques*, A. Colin) que Chateaubriand s'est ici inspiré du père jésuite François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol.

¹² *Relations des Jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France*, Vol. II, Québec, A. Coté édit., 1858. Année 1649, chap. IV, Père Paul Raguenaud.

¹³ Cf. *Vents* II,3,3 ; *Atala*, XIV ; Bartram, *Travels through North and South Carolina, Georgia, East and West Florida...*, Philadelphie, 1791, t. I, p. 64 et 170.

¹⁴ Cf. *Vents* II 4;1 ; la célèbre peinture du Meschacebé qui ouvre *Atala* ; Bartram, *Op. cit.*, t. I, p.167.

notes documentaires)¹⁵. La présentation des textes dans les notes manuscrites semble accréditer l'idée que le petit cahier MS N 29 n'a vu le jour qu'en 1948, donc postérieurement à *Vents* ; mais dans le corpus d'ouvrages de J. Rousseau conservés à la Fondation, le livre le plus ancien date de 1937 (il est même dédié « à M. Alexis Léger ») ; il convient donc de regarder de près les soulignements portés sur cette étude par Saint-John Perse.

Ce livre s'intitule : *La Botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier*¹⁶. Les premiers soulignements confirment d'emblée que l'anaphore : « Des terres neuves » est bien une allusion directe aux anciennes possessions françaises : Saint-John Perse souligne en effet dès la page 5 de la brochure : « Neuve-France » et à deux reprises « Terres-Neufves » ; de même qu'est soulignée un peu plus loin l'expression utilisée par Jacques Cartier pour désigner la côte nord de la baie des Chaleurs : « vne terre haulte à montaignes ». Mais c'est aux pages 11 à 13 que nous attendent les soulignements les plus importants (renforcés par des cercles en marge) toujours portés sur les citations des écrits de Jacques Cartier :

p. 12-13 : « Si la terre estoit aussi bonne qu'il y a bons hables, se seroit vng bien ; mais elle ne se doibt nonmer Terre Neuffve, mais pierres et rochiers effrables et mal rabottez ; car en toute ladite coste du nort, je n'y vy vne charetée de terre, et si descendy en plusieurs lieux. Fors à Blanc Sablon, il n'y a que de la mousse, et de petiz bouays avortez. Fin, j'estime mieulx que aultrement, que c'est la terre que Dieu donna à Cayn. »¹⁷

Cette formule célèbre de Jacques Cartier est soulignée dès sa première occurrence (avec une autre graphie), p. 11 : « la terre que Dieu donna à Caïn ». Formule si célèbre qu'elle revient dans tous les ouvrages consacrés au grand navigateur malouin si bien que Saint-John Perse a pu la trouver ailleurs, par exemple dans d'autres livres de sa bibliothèque – ne seraient-ce que ceux conservés à la Fondation : ainsi à la p. 56 de l'ouvrage d'A. Savignon, *St-Malo Nid de corsaires*¹⁸, ou p. 60 de celui de Léon Guérin, *Les navigateurs français*¹⁹, ou encore p. 229 de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot²⁰. Dans ce dernier ouvrage, plus précisément dans son Livre I (seul annoté par Saint-John Perse), l'auteur, pour préciser que les "Sauvages" sont finalement peu différents des Colons européens, a cette expression :

« Et croy que ne serions beaucoup plus relevez qu'eux, si nous eussions été dépourvus de cette admirable invention [l'usage du fer], laquelle nous devons à Tubal-Cain »²¹

On voit que le deuxième chant de la section II, placé sous le signe de l'hiver – quel que soit le sens que le lecteur est en droit par ailleurs de lui trouver – est bien lié dans l'esprit de Saint-John Perse avec son intérêt pour les expéditions françaises au Canada. De même les descriptions du chant précédent ne surprendront pas ceux qui connaissent le texte de Jacques Cartier – revenons en effet à la brochure de Jacques Rousseau, p. 16 – après cette première déception, Jacques Cartier découvre la vallée du Saint-Laurent ; il est alors subjugué par ce nouvel espace qu'il va décrire cette fois comme un lieu édénique :

¹⁵ On retrouvera dans un tableau en annexe les références de ces ouvrages.

¹⁶ J. Rousseau, « La Botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier » in *Contributions du Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal*, n° 28, 1937.

¹⁷ Ces extraits du journal de J. Cartier sont cités par J. Rousseau à partir des travaux de H. P. Biggar, *The Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, Publications of the Public Archives of Canada n° 11, 1924. Le passage ci-dessus se trouve p. 21-23 de cette édition. Tous les soulignements, dans nos citations, sont bien sûr de Saint-John Perse.

¹⁸ André Savignon, *Saint-Malo Nid de corsaires*, 11^e édition, coll. "Epopée de la Terre de France", La Renaissance du Livre, Paris, 1931.

¹⁹ *Les navigateurs français, histoire des navigations, découvertes et colonisations françaises*, Léon Guérin, Paris, Belin-Leprieur et Morizot éditeurs, 1846, 552 p.

²⁰ Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, Editions Tross, 1866, 3 vol., 851 p., Livre III, p. 229.

²¹ *Ibid.*, Livre I, chap. 1.

« Le landemain, dix-neufiesme jour dudict mois de septembre comme dict est, nous appareillames, et fymes voile avecq le gallion et les deulx barques pour aller avecq la marée amont ledict fleuve, où trouvasmes à veoir²², des deulx coustez d'icelluy, les plus belles et meilleures terres qu'il soit possible de veoir, aussi unies que l'eau, plaines des beaulx arbres du monde, et tant de vignes, chargeez de raisins, le long dudict fleuve, qu'il semble mieulx qu'elles y aient estez plantées de main d'hommes, que aultrement ; mais pource qu'elles ne sont cultivées, n'y taillées, ne sont lesdictz raisins si doux, ni si groz comme les nostres. »

On pense au verset II,1,199 de *Vents* :

Toute la terre aux arbres, par là-bas, sur fond de vignes noires, comme une Bible d'ombre et de fraîcheur dans le déroulement des plus beaux textes de ce monde.

Saint-John Perse va d'ailleurs souligner systématiquement tous les passages faisant mention de « vignes » (à nouveau p. 16, puis p. 18, 19, 29, 39), d'arbres majestueux p. 13 et 39 : « La terre est tempérée et couverte d'arbres communs à ces régions comme des yeuses, des chênes et des olives. Il s'y trouve plusieurs vignes sauvages couvertes de raisin et plusieurs plantes et herbages semblables à ceux d'Espagne ; il y a beaucoup de marcasite qu'ils prirent pour de l'or. » [une croix, en marge, complète les soulignements].

Avant d'aller plus loin dans l'exploitation de cette brochure de J. Rousseau disons deux mots de la distorsion que fait subir Saint-John Perse à cette source documentaire. La simple distance entre la mentalité du XVI^e et celle du XX^e siècle suffit à renverser la valeur du geste respectif de chaque auteur. En homme de la Renaissance, il était tout naturel à Jacques Cartier d'utiliser la Bible pour décrire ces rivages inconnus à partir de ses propres repères culturels. La vision édénique relève de la rhétorique somme toute classique du *locus amoenus* et, en rapprochant le banni de la Genèse de la stérilité d'une terre, Jacques Cartier rabat pour ainsi dire l'étrangeté du Nouveau Monde sur les certitudes du dogme chrétien (c'est le même processus mental qui amène à calquer la nouvelle toponymie sur le pays d'origine des explorateurs : combien de villes ou rivières de l'Ancien Monde auront leur homonyme dans le Nouveau !). L'audace est bien plus grande sous la plume du poète moderne. D'une part, l'image est saisissante dans son raccourci et son allitération : « *L'hiver crépu comme Caïn, créant ses mots de fer* », d'autre part le contexte suffit à changer de personnage biblique : de Caïn, le cruel meurtrier, on passe à Tubal-Caïn, l'« ancêtre de tous les forgerons en cuivre et en fer » comme nous le dit la Genèse (4-22). De nombreux auteurs se sont intéressés à ce personnage qui passant de la fabrication des armes à celle des socs de charrues pouvait réconcilier sa lignée avec la paix. D'ailleurs cette vision biblique²³ se retrouve à la fin du poème *Vents* :

Et vous pouvez remettre au feu les grandes lames couleur de foie sous l'huile. Nous en ferons fers de labour, nous connaissons encore la terre ouverte pour l'amour, la terre mouvante, sous l'amour, d'un mouvement plus grave que la poix. (250)

Ce changement de personnage permet d'inverser la modalisation : la déception du Pilote arrêté dans sa course vers l'orient par cet obstacle stérile qui lui barre malencontreusement la route des Indes, laisse place à l'ascétisme positif du héros de *Vents* espérant par l'épreuve du froid, du silence, faire un pas décisif vers l'essence de la création. Nous avons là un bel exemple de l'efficacité du laconisme des images persiennes, de cette « fulguration » que recherchait le poète.

Si nous reprenons la lecture de la brochure de Jacques Rousseau, un autre soulignement, apparemment anodin, p. 19, mérite aussi que l'on s'y arrête :

²² + cercle en marge.

²³ « Ils briseront leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes. » Isaïe 2,4 et Michée 4,3.

« Tost après, le cappitaine fict faire du breuvaige, pour faire boire es malades [...] Tout incontinent qu'ilz en eurent beu, ilz eurent l'avantaige, qui se trouva estre vng vray et evident miracle ; car de toutes les maladies de quoy ilz estoient entachez, après en ayoyr beu deux ou troys foys, recouvrèrent santé et guarizon [...] »

Il s'agit de l'épisode fameux de l'épidémie de scorbut qui s'était abattue sur les Français restés au fort Sainte-Croix et qui fut enrayée par l'emploi de la médecine traditionnelle indienne : une décoction d'écorce et de feuilles de l'*anneda*. On aura compris que c'est le deuxième soulignement qui retient notre attention, celui qui porte sur « entachez » ; d'ailleurs une marque, en marge, insiste sur l'importance de ce mot. Et en effet nous le retrouvons dans *Vents* :

Comme celui qui a dormi dans le lit d'une stigmatisée, et il en est tout entaché. (230)

Ce qui est intéressant, c'est que ce petit mot vient en complément d'un verset qui est lui-même un décalque d'une tablette babylonienne dont Saint-John Perse a souligné la traduction dans un ouvrage de Georges Contenau²⁴ :

« il est question de celui qui [...] a dormi dans le lit d'un ensorcelé »

Nous avons là l'exemple d'une amplification à l'aide d'une lecture appartenant à un domaine tout différent. Ainsi Saint-John Perse construit-il son propre monde, par superposition de sources documentaires proches ou par agglutination de lectures hétérogènes. Il serait intéressant de savoir si la substitution de « stigmatisée » à « ensorcelé » est elle aussi la trace d'une autre lecture. Nous ne serions pas surpris d'apprendre que la référence est moins chrétienne qu'il n'y paraît ; peut-être même a-t-elle un lien avec le monde amérindien : en effet « stigmates » se rencontre dans quelques écrits sur la Nouvelle-France (qui empruntent l'expression à Henri Estienne) pour désigner les scarifications des Sauvages !²⁵

Quoi qu'il en soit, notre compagnonnage avec J. Rousseau nous a permis de voir que Saint-John Perse attachait de l'intérêt à l'histoire de la Nouvelle-France et qu'*a minima* il a intégré à son poème – pour décrire les terres nord-américaines rencontrées par son héros – les données géographiques fournies par Jacques Cartier.

L'autre grande figure de la botanique qui a donné lieu à des notes manuscrites, le père Marie-Victorin, va nous permettre d'illustrer un axe de recherche différent : le Québec peut être aussi une source de documentation pour des passages du poème qui ne traitent pas thématiquement de la Nouvelle-France. En effet, l'œuvre de Marie-Victorin utilisée par Saint-John Perse nous éloigne du sol canadien puisqu'il s'agit de suivre le savant dans ses « Itinéraires Botaniques dans l'Île de Cuba ». La relation de ses différents séjours dans cette île, en compagnie du Frère Léon (directeur du laboratoire de botanique du Colegio de La Salle de la Havane), se trouve dans deux numéros de la revue : *Contributions du Laboratoire*

²⁴ Georges Contenau, *La Divination chez les Assyriens et les Babyloniens*, Payot, 1940, p. 106. Cf. notre étude « A la source des vents » dans *La Nouvelle Anabase*, Revue d'Études persiennes sous la direction de Loïc Céry, n° 2, novembre 2006, p.143-176.

²⁵ Ainsi, René Maran dans *Les Pionniers de l'Empire*, 1943, rapporte ce témoignage : « Sept sauvages, originaires de cette île qu'on appelle Terre-Neuve, furent amenés à Rouen avec leurs barques, leurs vêtements et leurs armes. Ils sont de couleur foncée, ont de grosses lèvres, leur figure est couturée de stigmates. On dirait que des veines livides, qui partent de l'oreille et aboutissent au menton, dessinent leur mâchoire. [...] Leur barque est d'écorce. Un seul homme peut, avec sa main, la porter sur l'épaule. » p. 89 ; cf. également Charles de la Roncière, *J. Cartier*, p. 22.

Bien entendu, même si cette hypothèse se vérifiait (par exemple par une annotation de Saint-John Perse), le mot n'en continuerait pas moins à porter aussi sa charge religieuse, le contexte s'accordant ici avec l'idée de saignements. D'une façon plus générale, il est évident que tout emprunt est susceptible de voir son sens premier modifié, voire annulé, par son insertion dans le poème. Tout en éclairant un processus d'écriture, nous ne faisons que proposer au lecteur une strate supplémentaire à prendre éventuellement en compte dans son accueil de l'imaginaire persien.

de Botanique de l'Université de Montréal (revue déjà rencontrée avec J. Rousseau) : le n° 41, "première série", 1942 et le n° 50, "deuxième série", 1944. On pourra consulter à la Fondation à la fois ces numéros, que Saint-John Perse a annotés, et un autre cahier (petit format, 44 pages) de notes manuscrites consacrées à la « Botanique » comme il est indiqué au crayon sur la couverture. Les notes, plus tardives, s'intéressent exclusivement aux données scientifiques alors qu'au moment d'écrire *Vents* Saint-John Perse a exploité plutôt l'habillage anecdotique de la relation. En effet celle-ci se présente sous la forme d'un "Journal de route" : les titres de chapitre précisent les lieux des excursions dont nous suivons jour après jour le déroulement. Comme il est expliqué dans l'introduction de la 2^e série (p. 11), la forme du Journal a été choisie parce qu'elle offrait l'avantage de relier l'étude des plantes « aux facteurs écologiques de l'habitat et aux autres éléments de la biocénose urbaine ou antillaise ». Saint-John Perse est séduit par ce récit de voyage et plusieurs passages seront utiles à l'écriture de *Vents*. Donnons quelques exemples, tout en laissant à notre lecteur le plaisir d'analyser par lui-même les transformations subies par les matériaux documentaires lors du travail poétique :

n° 41, p. 6 : « Les dépôts quaternaires consistent ici surtout en terrains madréporiques, marnes, sables calcaires mêlés de foraminifères, et plus rarement en sables siliceux, cendres volcaniques, et feroligiste. » [L'adjectif *madréporique* est d'ailleurs un véritable leitmotiv et Saint-John Perse le souligne presque à chaque occurrence, comme p. 225 :] « C'est une longue pointe de calcaire madréporique fortement érodée en "diente perro" [= en dent de chien] et recouverte, par places seulement, d'un sol très mince. » (cf. *Vents*, IV,2,235, à la fois pour « madréporique », « rûpe du vent » et le sème de l'animalité.)

n° 41, p. 94-96 : « *Euphorbia lactea* », « Euphorbes-fétiches », « Vestiges des origines africaines des esclaves », « plantes-fétiches » cf. aussi p. 208 : « Les fruits bruns épineux du *Bixa Orellana* ("Annatto"), à cette saison, s'ouvrent comme des porte-monnaies, et exposent ces graines d'un rouge vif » et p. 267 : « Le *Crotalaria retusa* à fleurs jaunes dont les graines sonnent dans leurs gousses comme des grelots. » (cf. 180, 208 et 217)

n° 41, p. 127 : « Il serait bien banal, le village cubain [...] sans le petit parc où la gloriette surgit toute blanche au milieu des *Poinsettias* couleur de flemme ! » (cf. 246)

n° 41, p. 140 : « Nous entrons à Pinar del Rio à la nuit. Dans les grandes maisons de la rue principale, derrière les grilles de fer ouvragé, les femmes se bercent sous la lampe. » (Rond et trait vertical en marge). (cf. 185)

n° 41, p. 174 : « C'est une fort belle plante à mon sens que le *Jacquinia aculeata* connue ici sous le nom pittoresque d' "Espuela de caballero" c'est-à-dire d'éperon de cavalier ("Rosetilla" en Orient²⁶). Les feuilles luisantes sont acuminées en une longue pointe et disposées en une rosette qui ressemble en effet à une molette d'éperon. » (cf. 234)

n° 41, p. 185 : « Antiques plantes, dont la vue passionne toujours le botaniste, parce qu'elles font rétrograder pour lui la roue du temps et ramènent soudain à un très ancien âge de la Terre ». (Rond et trait vertical en marge). (cf. 213)

n° 41, p. 199 : « Les rivages, presque sans pente, et fortement exondés à cette saison, sont de beau sable blanc. » (cf. 217)

n° 50, p. 216 : « Partout, les chevaux de frise de l'ubiquiste *Pisonia aculeata*. » (cf. 202 et 226)

Arrêtons-nous plus longuement sur une dernière image, n° 41, p. 461 : « Nous passons un plateau qui fut un important pueblo d'Indiens Taïnos. Le cimetière est naturellement aujourd'hui en plein taillis tropical ; des excavations sont pratiquées ici pour le compte d'archéologues de la Havane et les bords des excavations peu profondes sont jonchés de fragments de terre cuite ornés de figurines grimaçantes aux yeux mongoliens exorbités. »

²⁶ Province cubaine.

On aura deviné le lien avec le début du verset II,5,212 : *Les Cavaliers sur les mesas, foulant la poterie des morts* [...]. Voilà un passage typique où l'on aurait pu lire une allusion aux Conquistadores par la présence du mot « mesa » et l'attitude dominante des protagonistes ; or nous voyons d'une part qu'il vient de la relation d'une paisible excursion de botanistes (qui utilisent tout naturellement le mot « mesa » puisque leur voyage se déroule à Cuba)²⁷ et d'autre part que son insertion dans le contexte du poème *Vents*, loin d'introduire une connotation guerrière, conserve la réflexion métaphysique des religieux canadiens : le héros étant à la recherche d'une ascèse, là où « vont toutes choses s'élimant » (211). À trop vouloir tirer l'épopée vers l'Espagne conquérante on ferait tout simplement un contresens.

Brossons une première conclusion de ce qui précède : le fond documentaire lié à l'intérêt de Saint-John Perse pour la Nouvelle-France (qui d'ailleurs ne se limitait pas au Canada de notre étude mais étendait son croissant du Saint-Laurent au Mississippi, en passant par les pays de l'Illinois) est plus important qu'on ne pouvait le soupçonner ; soit qu'il ait servi à alimenter le thème proprement lié aux pionniers français soit qu'il ait été dispersé au service d'autres thèmes du poème²⁸. Gardons-nous, par méconnaissance de notre propre passé colonial, ou sous l'influence massive des images hollywoodiennes du Far West, d'associer certains passages à l'histoire d'autres nations (en particulier espagnole et américaine). Certes nous savons par Katherine Garrison Chapin le goût de Saint-John Perse pour les westerns, mais ce serait mal le connaître que de croire qu'il tire son savoir de ces seuls moments de détente ; nous avons vu son intérêt pour des lectures d'une autre tenue.

En vérité, si un antique habitant de la Nouvelle-France septentrionale revenait parmi nous, il reconnaîtrait bien des traits de sa civilisation dans *Vents*, à commencer par son organisation sociale : en III,2,219, les « Vice-Rois », qui peuvent déléguer leur pouvoir, comme il est dit dans le verset suivant, aux « Gouverneurs en violet prune » (L'évêque, dans ce Québec qui fait la part belle aux « gens de Papauté », était membre de droit du Conseil supérieur, il assistait ou remplaçait le gouverneur laïque) ; il retrouverait (219 et 245) les deux postes les plus honorifiques pour les gens du peuple : « Marguilliers et capitaines de milice constituent des fonctions porteuses d'une grande autorité sur la communauté et leurs détenteurs sont presque toujours choisis/élus parmi les "principaux habitants", généralement des agriculteurs prospères et respectés. »²⁹ On comprend, à cette dernière remarque que les « Marguilliers » soient nommés dans la section IV du poème *Vents*. Quant à la milice, elle a été instituée en Nouvelle-France en 1669 : « Les hommes entre 16 et 60 ans sont organisés en compagnies dirigées par des capitaines, lieutenant et enseignes. Elle mène des expéditions, raids en forêt ou descentes de rivières en canot, contre les Iroquois ou les Anglais. Chaque homme peut être ainsi appelé deux fois par an pour faire la "petite guerre". »³⁰

À ce tableau social, on peut rajouter les « filles de licence et les filles d'Église » (184) qui renvoient peut-être aux « filles du Roy » du Québec – ces quelque 800 jeunes filles, pour la plupart orphelines de Paris ou de Rouen, dotées par le Monarque pour peupler la colonie à la fin du XVII^e siècle. (Les habitants de la Belle Province récusent cependant l'idée que des filles de mauvaise vie aient pu être mêlées à ces convois ; accordons-leur en effet que Manon Lescaut débarque à l'autre bout de la Nouvelle-France, en Louisiane !) N'oublions pas non plus les Amérindiens que l'on répartissait « par nations » (cf. 242) et à qui on demandait de prêter allégeance au Roi de France : « Offrir des présents, chez les Indiens, était

²⁷ *Op. cit.*, p. 433, 434, 438, 439, 440, 443.

²⁸ Inversement, des passages dédiés aux Indiens d'Amérique du Nord peuvent être nourris de récits extérieurs à ceux-ci ; cf. par exemple l'insertion du *Dict de Padma* dans la description du Shaman, comme l'a montré C. Mayaux (*Le référent chinois*, p. 777).

²⁹ *Les premiers Français au Québec*, sous la direction de Gilbert Pilleul, Arhives & Culture, 2008, p. 76.

³⁰ *Ibid.*, p. 60.

consubstantiel à l'établissement d'une relation sociale. [...] Les Français, eux, concevaient les cadeaux selon la logique du pot-de-vin ou du salaire, mais aussi selon celle, féodale, de l'*ost* ou service militaire. Il convenait de rétribuer les autochtones pour services rendus ou futurs. »³¹ (cf. « host », 203). Du langage des Algonquins sont repris les mots « skunk » et « hickory » (*id.*). Au niveau des activités, on retrouve trace de la traite et de l'utilisation des fourrures de castor, du travail de bûcheronnage, et de la recherche des mines de cuivre rouge qui anima J. Cartier et ses successeurs. De même « morion » est un terme qui revient souvent dans les premiers récits sur la Nouvelle-France³² ; ne soyons donc pas trop prompts à voir partout des références à d'autres colonisations même si Saint-John Perse utilise bien sûr aussi des auteurs étrangers, comme Bernal Díaz del Castillo, lorsqu'il s'agit d'évoquer les Conquistadores par exemple.

Si tel est le cas, pourquoi, alors, cette réticence de Saint-John perse à évoquer nommément le “coureur de bois”, cette figure typiquement franco-canadienne, justifiant ainsi le reproche de Paul Claudel ? Eh bien justement parce que le type n'est jamais très loin du stéréotype. Les romans de Fenimore Cooper ou du prolifique Gustave Aymard en ont fait un personnage si populaire et si exotique que sa présence même aurait restreint la portée générale du poème. Mais Saint-John Perse, ayant accès par ses lectures savantes à des données plus complexes sur les coureurs des bois, ne pouvait, pensons-nous, que sentir intimement la proximité de son héros avec ces révoltés solitaires avides de grands espaces et d'une humanité plus ouverte. Benoit Brouillette dans un livre sur le commerce des fourrures en fait ce portrait : « fils de colon qui n'a aucun goût pour la culture de la terre, et préfère vivre à la manière libre des Indiens. Il subit l'attrance des grands bois (*the call of the wilds*). Ce fut un *hors-la-loi* après l'édit de 1673, défendant aux colons de quitter leur foyer, d'errer dans les bois plus de vingt-quatre heures sans permission et de trafiquer sans licence avec les naturels »³³. En effet, les autorités de la Nouvelle-France n'auront de cesse de lutter contre cette attrance qui privait la colonie française de ses jeunes hommes les plus hardis. On les accusa de désertion, on les menaça des Galères, on promulgua plusieurs ordonnances royales contre ceux qui s'affranchissaient de toute loi³⁴ (celle des Intendants comme celle des prêtres) et dont on disait que deux ans passés dans les bois suffisaient à les désocialiser à jamais (c'est-à-dire à les rendre inaptes au travail agricole comme au mariage, *dixit* le Marquis de Denonville !). Pourtant, sévir comportait un risque : les coureurs des bois pouvaient alors passer à l'adversaire anglais ou devenir des bandits véritables, si bien que l'amnistie suivait bientôt le bannissement ; c'est ce que nous explique le célèbre historien américain du XIX^e siècle Francis Parkman : « clemency alternated with rigor, and declarations of amnesty with edicts of proscription. Neither threats nor blandishments were of much avail. »³⁵.

Ainsi s'éclairent les « beaux édits de proscription » de *Vents* (183) ! Si le coureur des bois ne peut être nommé, pour les raisons que nous avons données, il est cependant présent d'une manière allusive grâce à cette mention. Il explore le « pays d'en-haut » comme on nommait à l'époque la région des Grands Lacs – « en pays haut » dit *Vents* (192), comme en écho, et s'éloigne de Montréal où règne un esprit encore très empreint des valeurs du Moyen-Age, la belle province étant, plus encore que la métropole, sous la coupe des prêtres. C'est tout le propos de F. Parkman dans *The Old Regime in Canada* que de dénoncer ce régime obsolète

³¹ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, 2006, p. 265.

³² Par exemple dans la bibliothèque du poète : Lescarbot ou Thevet (qui nomme même ainsi les casques en « peau d'ours » des Amérindiens !)

³³ Benoit Brouillette, *La Chasse des animaux à fourrure au Canada*, Gallimard, coll. “Géographie humaine”, 1934, p. 4.

³⁴ On trouvera un portrait de leur débauche dans La Hontan, *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, t. I, lettre IV, p. 31.

³⁵ Francis Parkman, *The Old Regime in Canada*, ch. XX.

qui a condamné à ses yeux la colonisation française en Amérique. Et nous ne sommes pas surpris de voir que des éléments chargés de symboliser le monde clos de la section IV, comme « gloriote », « Marguilliers », s'accordent avec le fonds franco-canadien, même s'ils sont, aussi, des termes parfaitement courants dans le cadre de la civilisation médiévale européenne. Ainsi, au niveau de la thématique de *Vents*, la présence de la Nouvelle-France pourrait se situer aussi bien au niveau du héros que du monde qu'il "déserte" un temps (239). Nous invitons les lecteurs de *Vents* à explorer cette hypothèse (et nous pensons tout particulièrement aux lecteurs Canadiens-français, les mieux placés pour saisir de telles allusions). Si l'on intègre l'univers du coureur des bois à la lecture, « Hiver couleur de vieilles migrations célestes, et de pelleteries errantes sur la terre des forts », (203) fera penser à ces fortifications, ces remparts de palissades, qu'il érige entre deux expéditions plus aventureuses à l'intérieur du territoire indien et nous le devinerons naviguant³⁶ avec la même habileté que les "Sauvages" dans : « Et j'abîmerai ma face de plaisir dans ces dénivellements plus vastes qu'il n'en règne aux rampes vertes des rapides – lividités en marche vers l'abîme et ses torsions d'aloès... » (205) ou suivant son guide « dans sa pirogue d'écorce » (233) [canot en écorce de bouleau] remontant le fleuve, c'est-à-dire justement dans cette direction, tendue vers l'intérieur des terres, qui est celle de la découverte de nouvelles contrées.

*

Pourquoi prôner une lecture de *Vents* qui rééquilibrerait les histoires coloniales racontées ? Disons d'abord que les colonisations espagnole, anglaise, française et finalement américaine, n'ont pas suivi les mêmes voies et qu'adhérer majoritairement à l'une ou l'autre n'est pas sans conséquence sur le sens de l'œuvre. La confrontation a pris des formes différentes d'une part parce que les peuples autochtones ne peuvent être ramenés à une civilisation unique et d'autre part parce que les buts poursuivis par les conquérants étaient loin d'être les mêmes. Pour le dire sommairement – sans vouloir gommer les méfaits provoqués par leur prétention expansionniste commune et leur commune suffisance religieuse – les conquistadores, guidés par la soif de l'or, furent d'une particulière cruauté, et sont très éloignés des commerçants anglais groupés autour de leurs "factories" le long de la côte, accueillant régulièrement un flux important d'immigrants, alors que l'avancée française se caractérise par une progression de petits groupes d'explorateurs par les voies navigables et une perpétuelle recherche d'alliances avec les peuples amérindiens. Quand Anglais puis Américains déplaceront ensuite la « frontière » toujours plus à l'ouest ce sera en tuant ou marginalisant les Indiens et l'on ne retrouvera plus la politique de métissage typique des Français. L'exemple le plus remarquable est celui de Champlain qui s'allie aux Algonquins et aux Montagnais puis aux Hurons non seulement parce qu'il y avait là une nécessité commerciale pour obtenir des fourrures mais parce qu'il y a chez lui une réelle sympathie pour les Indiens. Francis Parkman le dit d'une façon encore plus radicale : « Spanish civilization crushed the Indian ; English civilization scorned and neglected him ; French civilization embraced and cherished him. » Comme le disait Benoit Brouillette, que nous avons déjà cité : « Les traiteurs français pénétrèrent hardiment et si nombreux à l'intérieur du pays pour trafiquer avec les indigènes qu'il fallut interdire aux colons de quitter leurs terres. Les commerçants anglais, au contraire, obligeaient les Indiens à venir à leurs forts, trafiquaient avec méfiance et refusaient malgré les primes offertes de s'aventurer à l'intérieur ».³⁷ Certes, les "coureurs de bois" n'étaient pas la règle³⁸, mais ils témoignent

³⁶ Champlain (dès 1609) est le premier à adopter le canot d'écorce pour participer à des raids avec les Indiens, descendre les rapides ou explorer de nouveaux territoires ; il sera suivi par les coureurs des bois et les missionnaires.

³⁷ *Op. cit.*, p. 2.

d'une tendance générale parmi les Français, tendance qui se retrouvera chez les philosophes des Lumières, pour voir en l'Indien un être digne de respect. Qu'on relise La Hontan³⁹. Et si l'on nous rétorque, avec raison, que l'interlocuteur de La Hontan, ce bon sauvage, n'a rien à voir avec les Indiens réels, écoutons ce qu'en disent des historiens d'aujourd'hui :

« La relation franco-indienne des XVII^e-XVIII^e siècles a été innervée par plusieurs logiques. Une logique d'alliance pour commencer : on se reconnaît en effet comme des parents, fictivement ou réellement ; une logique d'auto-inféodation puisque les Indiens, en demandant à leur père qu'il les nourrisse et les protège, tissent consciemment ou non les liens de la dépendance ; une logique de conquête ensuite, car le désir des autorités est de soumettre les Indiens au roi et au catholicisme ; enfin une logique métisse, l'Empire ne pouvant se construire autrement, pour le meilleur et pour le pire (aux yeux des hommes du temps), que sur la base de mélanges : des idées, des objets, des corps et des peuples. L'alliance franco-amérindienne, qui fit la force de la Nouvelle-France, donna ainsi naissance, au XIX^e siècle, à la nation "Métis" de la Rivière Rouge, dans le Manitoba, nation qui, en apparence, matérialisa le rêve de Champlain de la fusion des peuples au Canada. »⁴⁰

Si bien que Saint-John Perse a sans doute raison de modifier – comme nous l'apprend Carol Rigolot⁴¹ – la lettre à Katherine Biddle que nous citons en début de notre article, pour son édition de la Pléiade, en remplaçant « *contre l'indien* » par « *chez l'indien* ». Et il nous semble que la portée de *Vents* s'en trouve modifiée.

³⁸ Parkman (*op.cit.*) précise que d'après l'intendant Duchesneau 800 hommes sur une population de moins de 10 000 s'étaient ainsi "évaporés" dans la nature.

³⁹ *Dialogues de M. le baron de Lahontan et d'un Sauvage dans l'Amérique*, édition établie par Henri Coulet, Ed. Desjonquères, Paris, 2007.

⁴⁰ Gilles Havard et Cécile Vidal, *op. cit.* p. 383-384.

D'après les *Relations des Jésuites* de 1633, p. 28, Champlain disait aux Algonquins : « Nos garçons se marieront avec vos filles et nous en ferons qu'un peuple ». En fait, les études généalogiques montrent qu'il y a eu peu de métis dans la colonisation du Canada ; plus exactement, ces derniers sont restés dans les villages indiens et non dans la colonie elle-même ! À l'inverse le Protestant français Villegagnon, qui s'installe au Brésil en 1555, interdit toute relation sexuelle avec les Indiennes.

⁴¹ Carol Rigolot, *Saint-John Perse et ses amis américains. Courrier d'exil*, Gallimard, *Les Cahiers de la nrf*, n° 15, 2001, p. 98.

Annexe :

**Lectures d'articles de Jacques Rousseau
faites par Saint-John Perse**

attestées par des notes manuscrites (cahier MS N 29) ou des soulignements (et autres symboles) portés directement sur des ouvrages conservés dans la bibliothèque du poète à la Fondation d'Aix-en-Provence.

Classement par date de publication

En caractères gras, ceux qui portent les notes manuscrites

Ouvrages conservés dans la bibliothèque du poète à la Fondation	Cotes
1937 : « La Botanique canadienne à l'époque de Jacques Cartier », in <i>Contribution du Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal</i> , n° 28, 1937, 86p. Extraits avec changement de pagination des « Annales de l'ACFAS », 3 : 151-236. 1937. Avec, à l'encre bleue sur la couverture dédicace de l'auteur : à <i>M. Alexis Léger</i> .	581.092 – 71 ROU (brochures)
1938 : « La folle avoine ou Zizanie aquatique », in <i>Société canadienne d'histoire naturelle. Bibliothèque des jeunes naturalistes</i> , tract de 4p. n° 50, juin 1938.	Doc 580 Nat. 1 Flore, épices, fleurs, Canada
1944 : « L'aurore de l'agriculture » ⁴² , in <i>L'Actualité économique, Revue mensuelle, 19^e année, Vol. II, n° 4, Montréal, février 1944. p. 344-361.</i>	MS N 29 1 ^{ère} moitié
1944-1945 : « Reconstitution de l'Ambrosia préhistorique des Ozark », in <i>Contribution de l'Institut Botanique de l'Université de Montréal</i> n° 56, p. 67-72 1944-1945	Doc 580 Nat. 1 Flore, épices, fleurs, Canada
1945 : ou 1946 « Notes sur l'ethnobotanique d'Anticosti », in <i>Les Archives de Folklore, Montréal, vol. 1, 1945, p. 60-71. ou in Jardin Botanique de Montréal, 1946.</i>	MS N 29 2 ^e moitié
1947 : « Ethnobotanique abénakise », in <i>Les Archives de Folklore, Montréal, vol. 2, 1947, p. 145-182.</i>	MS N 29 2 ^e moitié
1948 : « Ethnobotanique et ethnozoologie gaspésiennes » in <i>Les Archives de Folklore, Montréal, vol. 3, 1948, p. 51-64.</i>	MS N 29 2 ^e moitié
1948 : <i>Bataille de sextants autour du Lac Mistassini</i> , Extrait de <i>L'Action universitaire</i> , janvier 1948, p. 99-116	508.714 ROU b + MS N 29 1 ^{ère} moitié

⁴² Nous remercions chaleureusement le botaniste canadien Jacques Cayouette qui depuis Ottawa nous a permis de nous procurer le texte originel – que nous donnerons à la Fondation SJP.

1948 : <i>Le voyage d'André Michaux au lac Mistassini en 1792</i> , Mémoire du jardin botanique de Montréal, n° 3, 1948. Extrait avec changement de pagination et quelques corrections de la <i>Revue d'Histoire de l'Amérique française</i> , 2, n° 3, p. 390-423, 1948.	
1949 : « A travers l'Ungava », <i>Mémoires du Jardin Botanique de Montréal</i> , n° 4, Montréal, 1949.	508.714 ROU a
1950 : <i>Toundra</i> , Extrait de "Liaison", janvier 1950, Montréal, Canada. (Il s'agit d'un texte littéraire, poétique, réutilisant les expériences et le vocabulaire du naturaliste.)	844 ROU t
1950 : <i>Mokouchan Notes ethnologiques</i> ,	306.497 ROU
1951 : "The identity of vinber and vinland" in <i>Rhodora</i> , 10, 1951.	582-7/-48 ROU
1952 : <i>Le dualisme religieux des peuplades de la forêt boréale</i> , Jacques et Madeleine Rousseau, Reprinted from : <i>Acculturation in the Americas</i> , vol. II International Congress of Americanists, 1952.	306.697 ROU d
1953 : <i>Persistances païennes chez les Indiens de la forêt boréale</i> , Les Editions des Dix, Montréal, 1953.	306.67 ROU P
